République Française **Département de l'Oise**

Mairie d'Erquery

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 juillet 2025

Le sept juillet deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane LECOMTE, Maire.

Présents : Mesdames Hélène Henry, Valérie Bérenger, Céline Girard et Aline Vandewalle (arrivée à 19h15).

Messieurs Stéphane Lecomte, Philippe Henry, Dominique Brachet, Sylvain Colin, Ali Barreddine et Patrick Duhin.

Absents excusés : Madame Christine Ghazali
Messieurs Guillaume Druon et Julien Erard

Absente : Madame Sabine Garnet

Pouvoirs : Monsieur Julien Erard donne pouvoir à Madame Hélène Henry
Madame Christine Ghazali donne pouvoir à Monsieur Stéphane Lecomte

Ordre du jour :

1) **Désignation du secrétaire de séance.**
2) **Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal.**
3) **Tarif sortie au parc Astérix du 04 juin 2025.**
4) **Tarif emplacement Brocante 2025.**
5) **Révision libre des attributions de compensation.**
6) **Travaux de modification du réseau Télécom suite aux travaux SICAE.**
7) **Travaux Église suite à contrôle annuel (réfection plancher dans la chambre de la cloche - amélioration de la terre du paratonnerre).**
8) **Demande de subventions travaux Église suite à contrôle annuel (réfection plancher dans la chambre de la cloche amélioration de la terre du paratonnerre).**
9) **Application Intramuros.**
10) **Point sur organisation 14 juillet 2025 et Brocante 2025.**
11) **Questions diverses.**

La séance est ouverte

N°1/07/07/2025 Désignation du secrétaire de séance

Madame Hélène Henry a été désignée, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

N°2/07-07/2025 Approbation du dernier Conseil Municipal

Le compte rendu de la réunion du 03 avril 2025 a été approuvé **à l'unanimité**.

N°3/07-07/2025 Tarifs sortie au Parc Astérix

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,** décide d'offrir aux enfants de la commune âgés de 3 à 14 ans, une sortie au Parc Astérix. Monsieur le Mairie précise que pour encaisser les chèques de la sortie, le Conseil Municipal doit délibérer sur les tarifs.

Pour les personnes de la commune ayant plus de 14 ans et désirant participer à cette manifestation, il en coûtera 41 euros et pour les personnes extérieures il en coûtera 46 euros.

N°4/07-07/2025 Tarifs emplacements Brocante 2025

Comme depuis 43 ans, la brocante d'Erquery aura lieu le 3ème dimanche de septembre. Celle-ci sera organisée par la Mairie et l'Association des Fêtes et Loisirs d'Erquery.

Après délibération, **à l'unanimité,** le Conseil Municipal décide des tarifs suivants :

Pour les habitants d'Erquery :

- 2 euros/ml pour les 4 premiers mètres puis 4 euros/ml supplémentaire avec obligation de prendre 4 mètres linéaires minimum.

Pour les extérieurs :

- 4 euros/ml avec obligation de prendre 4 mètres linéaires minimum.

N°5/07-07/2025 Révision libre des attributions de compensation

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code général des impôts (CGI), notamment l'article 1609 nonies C,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 04 juillet 2023, approuvant les modifications apportées aux statuts de la Communauté de communes du Clermontois, à compter du 1er janvier 2024,
Vu le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui s'est réunie le 10 septembre 2024 pour étudier l'évaluation des charges transférées sur :

- Le transfert du pôle santé de la commune de Bury,
- Le transfert du centre de santé de la commune de Clermont de l'Oise

Vu les éléments présentés à la commission des finances du 5 décembre 2024 et à la conférence des Maires du 21 janvier 2025,
Vu la présentation du débat d'orientation budgétaire du 27 février 2025,
Vu la délibération du 27/03/2025 portant sur la révision libre des attributions de compensation de la communauté de communes du Clermontois et de la nécessité de délibérer de manière concordante,
Considérant l'approbation du rapport de CLECT à l'unanimité des commissaires présents lors de la commission du 10 septembre 2024.
Considérant que ce rapport a été transmis par le Président de la CLECT aux communes pour approbation dans un délai de trois mois et que celui-ci a été adopté par les communes selon les conditions de majorité requises.
Considérant que ce rapport a été transmis au Conseil Communautaire du Clermontois pour information.

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer les conclusions du rapport de la CLECT en procédant à la révision libre des attributions de compensation.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,** décide d'approuver la révision libre de l'attribution de compensation à verser à l'EPCI à compter de 2025 pour la somme de **25 758 Euros.**

N°6/07-07/2025 Travaux de modification du réseau Télécom suite aux travaux SICAE

Monsieur le Maire informe que SICAE-Oise a terminé ses travaux de renouvellement du réseau basse tension. Il précise que des travaux de reprises de certaines adductions d'abonnés ne sont pris en charge ni par Orange, ni par le SMOTHD. Afin de pouvoir déposer les anciens poteaux et éviter que les coûts ne soient supportés par les riverains concernés, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre en charge la modification du réseau de télécommunication.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de prendre en charge la reprise de certains branchements. Ce coût s'élève à 1 500 TTC.

N°7/07-07/2025 Travaux Église suite au contrôle annuel.

À la suite de la vérification périodique du paratonnerre et du clocher de l'église et pour améliorer la sécurité, certains travaux sont à prévoir :

- Réfection du plancher de la chambre de la cloche
- Amélioration de la terre du paratonnerre
- Remplacement du parafoudre

Le montant des travaux selon le devis de la société BODET s'élève à 5 119.85 € HT soit 6 143,82 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'effectuer les travaux.

N°8/07-07/2025 Demande de subventions pour les travaux de l'église suite au contrôle annuel.

À la suite de la délibération n°7/07-07/2025 du 07 juillet 2025 concernant les travaux de réfection du plancher dans la chambre de la cloche et de l'amélioration de la terre du paratonnerre de l'église, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des partenaires habituels (Etat DETR, Conseil Départemental, Fonds de concours…).

N°9/07-07/2025 Application « IntraMuros ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour renforcer la communication entre la Mairie et les habitants, il existe une application mobile « IntraMuros ». Cette application permet notamment une information par des notifications en temps réel.
Le Conseil Municipal par **3 contre, 7 abstentions et 2 pour** décide de ne pas donner une suite favorable à cette proposition.

N°10/07-07/2025 Point sur organisation 14 juillet 2025 et Brocante 2025.

Monsieur le Maire fait le point sur l'organisation de la journée Citoyenne et Républicaine organisée à l'occasion du 14 juillet.

Monsieur le Maire fait le point sur les animations qui seront proposées lors du week-end de la fête communale.

N°11/007-07/2025 Questions diverses.

Pas de questions diverses.

Départ de M. Philippe Henry à 20h40

La séance est levée à 20h45

La Secrétaire de séance **Le Maire**